

CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA COMMUNE DE DJIDJA : UNE APPROCHE ANALYTIQUE DE SITUATION

Appolinaire D. GNANVI

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Département de Sociologie-Anthropologie (DS-A)

gnanviappolinaire @yahoo.fr

Résumé

La pression démographique, les bouleversements des précipitations, les chaleurs excessives, les changements dans l'utilisation des terres et l'accès aux ressources, les inégalités sociales croissantes et la baisse de la confiance entre les communautés ont rendu les processus traditionnels de règlement des différends moins efficaces dans la commune de Djidja, aggravant ainsi la situation de vulnérabilité des communautés agro-pastorales dans la localité. Ceci s'explique par la flambée de violence entre agriculteurs et éleveurs. En s'inscrivant dans la sociologie des conflits autour des ressources naturelles, la présente recherche fait appel à la théorie de l'éco-sociologie afin de mettre en évidence les facteurs inhérents à ces conflits. La démarche méthodologique est nature qualitative. En ce sens, elle repose sur la revue de littérature et des entretiens exploratoires. Les observations directes portent sur les manifestations des conflits. En somme quarante-sept (47) acteurs sociaux ont été identifiés par la technique du choix raisonné combinée à celle de boule de neige. Les résultats renseignent que de pernicieuses violences sont observées entre éleveurs et agriculteurs. Les tenants à cette situation toisent un certain nombre de facteurs fondamentaux. Il s'agit de la faible maîtrise des textes et lois sur la transhumance, politiques et stratégies nationales par les acteurs en présence ; une absence de points d'eau permanents et de fourrage de qualité pour le bétail en toute saison. A ceux-ci, il faut ajouter le faible accès des agro éleveurs aux technologies innovantes de production et au matériel de reproduction adapté pour la production du fourrage. La faible implication des Elus locaux et les acteurs sociaux dans la gestion de la transhumance induit une mauvaise gestion des couloirs de transhumance et renforce les tensions.

Mots clés : *conflits ; éleveurs, agriculteurs ; ressources naturelles, Djidja*

Abstract

Population pressure, disruptions in rainfall, excessive heat, changes in land use and access to resources, growing social inequalities and declining trust between communities have made traditional dispute resolution processes less effective in the commune of Djidja, thus aggravating the situation of vulnerability of agro-pastoral communities in the locality. This is explained by the outbreak of violence between farmers and breeders. By being part of the sociology of conflicts around natural resources, this research uses the theory of eco-sociology in order to highlight the factors inherent to these conflicts. The methodological approach is qualitative in nature. In this sense, it is based on literature review and exploratory interviews. Direct observations focus on the manifestations of conflicts. In total, forty-seven (47) social actors were identified using the reasoned choice technique combined with the snowball technique. The results indicate that pernicious violence is observed between breeders and farmers. The proponents of this situation are looking at a certain number of fundamental factors. This concerns the poor mastery of texts and laws on transhumance, national policies and strategies by the actors involved; an absence of permanent water points and quality fodder for livestock in all seasons. To these, we must add the poor access of agro-breeders to innovative production technologies and reproductive material adapted for fodder production. The weak involvement of local elected officials and social actors in the management of transhumance leads to poor management of transhumance corridors and reinforces tensions.

Key words: *conflicts; breeders, farmers; natural resources, Djidja*

Introduction

La mobilisation de ressources à l'échelle locale constitue aujourd'hui un défi majeur pour concrétiser les engagements de lutte contre les changements climatiques pris par les Etats. Ce constat est d'autant plus affirmé en ce qui concerne les territoires ruraux à dominance agro-forestière et pastorale, de plus en plus exposés aux aléas climatiques, telle la commune de Djidja au Bénin.

L'élevage de bovins et d'autres ruminants revêt une importance culturelle, sociale, économique et environnementale dans les pays ouest africains dont le Bénin (A. Valérien et *al.*, 1998, p. 24). Les systèmes d'exploitation pastorale s'efforcent de maintenir un équilibre optimal entre pâturages, bétail et populations dans la plupart des localités avec une contribution substantielle au produit intérieur brut agricole de plus de 16% au Bénin (A. Valérien et *al.*, 1998, p. 45). Ces mêmes systèmes d'exploitation apportent 34% des revenus monétaires aux ménages ruraux dans les pays sahélo soudaniens et contribuent à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres dont les moyens de subsistance reposent sur l'agriculture pluviale et un système agropastoral non durable (R. Van Den Brink et *al.*, 1995). Dans le même temps, le système pastoral, dominé par une transhumance incontrôlée avec des descentes saisonnières et massives sur les terres béninoises devenues des zones de passage et d'accueil pour les animaux, est actuellement confrontée à plusieurs contraintes, notamment l'incertitude climatique, les pressions liées à la croissance démographique et les politiques publiques.

Dans ce système d'élevage, l'alimentation des animaux provient essentiellement de l'exploitation des pâturages naturels par le biais de la conduite des troupeaux aux pâturages et à la pratique de la transhumance. En fait, ce système d'élevage fondé sur l'occupation de grands espaces, constitue une lourde charge pour l'environnement. Or, la sauvegarde de l'environnement requiert des actions depuis la conférence mondiale de Stockholm sur l'environnement en 1972. La raréfaction de l'espace aux fins du pâturer des animaux et la dégradation des dernières aires de pâturages diminuent largement la quantité et la qualité des fourrages encore disponibles (F Reounodji., 2000, p. 45).

A Djidja, comme dans bon nombre de contrées au Bénin, cette situation est exacerbée par les effets néfastes des changements

climatiques, la croissance démographique et l'expansion des cultures. Elle contribue à la diminution des aires de pâture, mais aussi à la baisse de leur productivité et aux difficultés d'accès aux points d'eau pour l'abreuvement du bétail. Malgré la baisse marquée du potentiel productif des pâturages et la restriction des aires de pâture, l'effectif du cheptel ne cesse de croître. Ceci induit dans la commune de Djidja, qui est reconnue comme grenier de la production agricole du centre et du sud Bénin, de sérieux problèmes du point de vue environnemental et socioéconomique.

Par ailleurs, les ressources pastorales disponibles à Djidja reposent sur les réserves fourragères et les points d'eau ; lesquels sont soumis à une forte pression d'exploitation par les transhumants. Cette pression est caractérisée par la coupe abusive des arbres fourragers, le surpâturage, l'ensablement des points d'eau, les feux de brousse incontrôlés et la gestion incontrôlée des ressources naturelles. Cette situation a pour conséquences immédiates la dégradation de l'environnement. Suite à cette pression anthropique liée à la transhumance, la disponibilité en eau et en fourrage dans la commune de Djidja pendant la saison sèche se pose avec acuité. De même, la divagation des animaux de champs en champs en période de pluies demeure un facteur de pression sur les ressources naturelles avec une vaste destruction des champs cultivés avec à la solde des conflits répétés entre agriculteurs et éleveurs.

Au cours de leur déplacement, les éleveurs avec leurs troupeaux, traversent plusieurs zones, localités où vivent différentes communautés. Ces mouvements, pour la plupart se passent à travers des champs de cultures que les bêtes détruisent très souvent. De ces destructions de champs de cultures, naissent des conflits entre les éleveurs et les agricultures, lesquels des conflits sont parfois violents, voire sanglants. Ces conflits sont la source de nombreuses conséquences sur plusieurs plans : « le conflit

fragilise l'ensemble du système pastoral, depuis les techniques de production jusqu'à la filière de commercialisation du bétail. C'est pourquoi, une réorganisation des espaces pastoraux est une méthode de prévention des conflits » (M. Tellah et *al.*, 2023, p. 101). Ces constats constituent du terreau pour les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs dans la commune de Djidja. La transhumance a affecté le tissu social par la multiplication non seulement, des conflits sociaux mais également la prolifération des maladies animales et la mise en péril la préservation de la biodiversité. La question de recherche qui découle de ce qui précède est la suivante : qu'est ce qui justifie la persistance des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la commune de Djidja ?

La présente recherche, dans une approche diagnostique, met en évidence les tenants et aboutissants des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la commune de Djidja. Elle est articulée autour trois points essentiels. La première rubrique met en évidence les matériels et la méthodologie de recherche. Les résultats et leur analyse élucidés dans la seconde partie. Quant à la troisième partie, elle est consacrée à la discussion des résultats.

1. Matériels et méthodologie

L'enquête de terrain s'est déroulée à Djida, l'une des communes du Département du Zou de la République du Bénin. Elle est comprise entre les parallèles 7°10' et 7°40' de latitude Nord, et les méridiens 1°04' et 2°10' de longitude Est (Cf. Carte N°1). Administrativement, cette commune est composée de douze arrondissements à savoir : Djidja-Centre, Outo, Agouna, Monsourou, Setto, Gobaix, Dohuimè, Mougnon, Oungbèga, Zounkon, Agondji et Dan avec une population en pleine expansion composée de plusieurs groupes socioculturels à savoir les Fon, les Adja, les les Mahi, les Peulhs et les Haoussa (INSAE, 2016). La commune de Djidja jouit d'un climat de type

subéquatorial tendant vers le soudano-guinéen dans les parties septentrionales. Le régime pluviométrique est de type bimodal avec une hauteur moyenne de pluie de 1300 mm de 1980 à 2012. Malgré le potentiel et les atouts offerts par ce climat, il est à noter que la variation climatique de ces dernières décennies a entraîné une modification des périodes de saisons avec une vulnérabilité des systèmes d'exploitation de production des petits exploitants agricoles (y compris l'élevage).

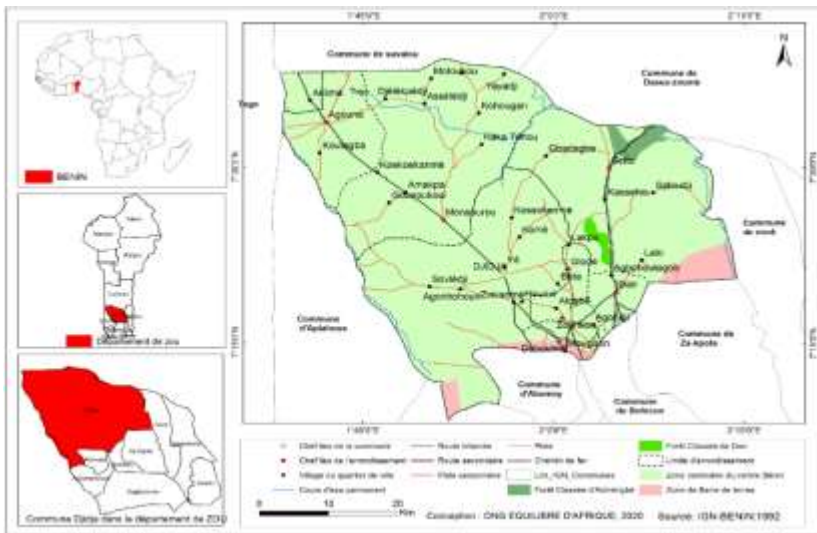


figure I : Situation géographique et limites administratives de la Commune de Djidja

C'est dans ce cadre physico-géographique que le travail de recherche a été mené suivant une démarche méthodologique conséquente. La présente recherche repose plus sur les données qualitatives. Elle s'appuie sur des données issues des outils de collecte de données dont l'essentiel repose sur le guide

d'entretien, et la grille d'observation. Le tableau suivant présente les outils correspondants pour la collecte des informations sur le terrain.

Tableau I : Les outils de collecte des données

Techniques	Outils
Etude documentaire	Fiche de lecture
Observation	Grille d'observation
Entretien	-Guide d'entretien

Source : Donnée de terrain, 2023

Ces outils sont appliqués sur un échantillon constitué à partir des techniques d'échantillonnage non probabilistes : la boule de neige combinée aux choix raisonnés. A partir de ces techniques, quarante-sept (47) personnes ont été enquêtées. Tous les acteurs sociaux et politiques impliqués dans la sauvegarde de l'environnement à l'échelle locale et globale sont impliqués. Vu le caractère agro écologique de la commune de Djidja, tous les arrondissements sont ciblés. Le tableau suivant présente les acteurs enquêtés.

Tableau II : Répartitions des acteurs entretenus

Différents groupes cibles	Caractéristiques	Types d'informations recherchées	Effectif
Agriculteurs	Exploitants vulnérables ; 40 % de femmes et 60% de jeunes âgés de 18 à 45 ans	Dégradation des terres ; Conflits entre agriculteurs et éleveurs ; Pression sur les ressources naturelles ; insécurité ; Croissance	22
Éleveurs			19

		démographiques ; Manque de fourrage et de points d'eau pour le bétail ; Changements climatiques	
Elus locaux	Maire, CA et Cv, engagés pour agir pour l'intérêt du développement local et territorial	Absence de mécanisme consensuel de lutte contre la pauvreté et de gestion conservatoire et durable des ressources naturelles, les vecteurs des conflits entre éleveurs et agriculteurs	03
Associations et ONG	Responsables à divers niveaux, engagés dans le développement communautaire		03
Total	-	-	47

Source: données de terrain, 2023

Le dépouillement des données a également suivi la nature de la recherche. Ainsi les informations recueillies recouvrent une forme qualitative. Ainsi, l'analyse a consisté au dépouillement et à la synthèse de toutes les données obtenues suivant l'itinéraire méthodologique approprié.

En ce qui concerne les données collectées et traitées, elles ont été analysées suivant le modèle de l'éco sociologie. Elle est davantage centrée sur les caractéristiques, les causes et les effets des changements environnementaux et également sur les stratégies pour y répondre. Avec W. Catton, et R.E. Dunlap (1978, pp. 41-49) : l'Être humain est une espèce vivante parmi plusieurs autres dont l'interdépendance fonde les communautés biotiques qui façonnent la vie sociale ; la complexité des relations de cause à effet et de rétroaction dans le tissu de la

nature fait qu'une action sociale délibérée et conçue à telle ou telle fin comporte de nombreux effets inattendus dont les conflits ; le monde étant fini, il y a des limites physiques et biologiques potentielles à la croissance économique, au progrès social et aux autres phénomènes sociétaux.

La position des auteurs est surtout centrée sur l'influence de l'environnement naturel sur les humains et comment ils perçoivent les problèmes environnementaux et agissent sur eux, surtout en le transformant.

A cette théorie, est associée celle de la théorie de l'activité routinière de L. Cohen and al., (1979) qui explique que toute déviance est favorisée par les conditions matérielles de l'environnement. Pour ces auteurs, c'est la situation qui fait le larron. Ici, la transhumance non contrôlée, la mauvaise gestion des couloirs est un contexte favorisant la déviance. La troisième théorie à laquelle le présent travail fait recours est celle développée par J. Faget (2013). Il s'agit de la théorie de l'anomie. Celle-ci cherche à cerner :

« Comment des structures sociales peuvent-elles, dans des cas déterminés, pousser des individus à adopter des comportements déviants ? Pour le savoir, il convient de distinguer deux éléments dans la réalité : les buts, les intentions et les intérêts définis par la société ; les moyens légitimes pour atteindre ces buts » (J. Faget, 2013, pp. 61-62).



Figure : 1 cadre théorique de la recherche

2. Analyse des résultats

2.1. Zoom sur les vecteurs des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la commune de Djidja

2.1.1. Faible maîtrise des textes et lois sur la transhumance, politiques et stratégies nationales en présence

S'inspirant des instruments communautaires de la Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la République du Bénin, en matière de prévention/gestion de conflits liés à la transhumance, a mis en place un certain nombre d'outils en vue de la maîtrise du phénomène. Plusieurs textes législatifs et règlementaires ont été pris. Les données regroupées permettent de mettre en évidence l'essentiel des textes actuellement en vigueur. Il est noté : la loi N° 2018620 du 23 avril 2019 portant Code pastorale en République du Bénin ; l'arrêté N°001/MAEP/MEF/MCVDD/MISP/DC/SGM/DE/CJ/SA/085

5GG22 le 06 janvier 2023 portant procédure d'évaluation des pertes de production animal et végétale liées à l'élevage mobile en République du Bénin ; le décret N°2023-303 du 07 juin 2023 portant modalités d'exercice de la veille pastorale.

De même, au plan national, la prise de conscience des enjeux liés à la problématique des changements climatiques a favorisé l'élaboration et l'adoption de plusieurs politiques, stratégies et programmes de riposte par le Bénin dont l'Agenda 21 national, la stratégie nationale de développement durable, la stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques, la stratégie nationale de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des compétences pour favoriser un développement vert, faible en émissions et résilient aux changements climatiques et le Programme d'Action National aux fins de l'Adaptation aux changements climatiques (PANA). C'est dans cette lancée que, se fondant sur sa volonté politique à lutter contre la problématique des changements climatique, le Bénin a intégré dans son Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026 qui se fonde sur l'Agenda 2030 sur le développement durable et sur les décisions de l'Accord de Paris, les changements climatiques comme une préoccupation majeure et développe des actions sur la base d'objectifs et d'orientations clairement définis à travers les structures étatiques, les collectivités locales, le secteur privé et les organisations de la société civile.

Par ailleurs, la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin dans un souci de démocratisation et de responsabilisation du peuple à élaborer et exécuter sa propre politique locale sous le contrôle de l'autorité de tutelle, a transféré aux collectivités territoriales les compétences en matière environnementale.

« C'est pour cela que toutes les mairies des départements du zou et des collines ont intégré dans leurs PDC3 (2018-2022), les problématiques, les enjeux et défis liés à l'environnement, notamment aux mesures d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques à travers la gestion durable des terres, la protection et la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes agro-forestiers et pastoraux, la gestion intégrée des ressources en eau, les reboisements et bien d'autres actions de renforcement de la résilience des acteurs. Reste à savoir si les populations à la base comprennent véritablement le sens que porte chacun de ces textes et stratégies développées ». M.G., 49 ans, agent à la Mairie de Djidja.

Ainsi, au niveau communal, on note un arrimage avec le Plan de Développement Communal (PDC) 2018-2022, le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC), le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et la stratégie intercommunale de la promotion du genre dans les PDC. Cependant, il faut noter que « Les populations sont dans leur grande majorité analphabètes. Comment voulez-vous qu'elles aient une compréhension des textes, des politiques stratégiques mises place par le gouvernement ? Les problèmes se poseront toujours ». M. R., 45 ans, Société Civile, Djidja. Cette tare, comme vient de le souligner cet enquêté, et en dépit de toutes les actions combinées, il est constaté que les cas de conflits à la transhumance se multiplient, de plus en plus.

« Les éleveurs, manquant d'organisation et foulant au sol les règles, empruntent des circuits les conduisant dans les champs de cultures des agriculteurs qu'ils détruisent au point de faire naître des différends » (M.H., 51 ans, un élu local, Commune de Djidja).

L'absence des couloirs de transhumances réguliers et du déficit d'entretien du peu existant associée à l'inobservation des limites géographiques imposées par l'Etat en matière de transhumance, alimentent les conflits qui débouchent parfois sur des affrontements.

2.1.2. Absence de points d'eau permanents et de fourrage de qualité pour le bétail en toute saison

Les départements du zou et des collines font partie des départements les plus soumis au centre du Bénin aux aléas climatiques et des plus sensibles à ses effets pervers. Il est noté une fréquence des années très sèches dans les communes de ces deux départements avec une intensification de l'évaporation et par conséquent un risque accru de déficit hydrologique ; toutes situations très compromettantes à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes agro-pastoraux. L'approche écosystémique met l'emphase sur un aménagement des forêts qui imite les caractéristiques et perturbations naturelles. Les disciples de cette approche énoncent l'importance d'intégrer les facteurs sociopolitiques, notamment les acteurs dans le processus décisionnel, et les facteurs économiques (K. D. Coates et al., 2003 ; E. Macdonald et al., 2004). L'insuffisance de parcours du bétail, de retenue d'eau et de barrages au niveau des zones de pâturage dans les départements du zou et particulièrement dans la commune de Djidja constitue un problème majeur pour une gestion efficace de la transhumance malgré les efforts de communication et de sensibilisation des acteurs. « La concurrence entre l'agriculture et l'élevage est inquiétante à Djidja avec des conséquences déplorables et une dégradation drastique des écosystèmes » M.J., 39 ans, Agent agricole, Djidja. La pratique de certaines spéculations agricoles avec l'abattage massif des arbres tels que le néré, le karité et d'autres espèces à régénérescence naturelle a entraîné une forte

érosion des sols qu'aggrave le relief en pente, les aléas climatiques et la transhumance (ProSOL, 2016 ; Rapport Préfecture Dassa-Zoumé, 2018). Pendant ce temps, les ressources naturelles sont surexploitées pour répondre aux besoins croissants des populations et particulièrement des petits exploitants agricoles en réponse aux enjeux actuels de développement.

En effet, le potentiel de production pastorale est confronté à Djidja aux effets conjugués des facteurs anthropiques néfastes (défrichement anarchique, surpâturage, déforestation, feux de brousse) et du changement climatique dont la principale conséquence est la perte croissante de la production. Pour faire face à cette situation de crise alimentaire saisonnière, les éleveurs pratiquent la transhumance, qui est un déplacement plus ou moins long des troupeaux conduits par un berger hors de son terroir habituel à la recherche des ressources pastorales notamment l'eau et le fourrage (R. Rottenburg, 2008, p. 478)

Actuellement, les pratiques traditionnelles ne permettent plus de répondre efficacement aux problèmes d'alimentation et d'abreuvement des animaux. Les pâturages ne peuvent plus se régénérer correctement conduisant à une dégradation des parcours naturels, des végétations et des terres avec l'apparition des glaciais, d'espèces non appréciées et envahissantes (R. Rottenburg, 2008, p. 480). Avec la prise d'ampleur des mouvements des éleveurs transhumants et les séjours rallongés dans les zones d'accueil, les conflits entre transhumants et autochtones ainsi qu'avec les autorités et collectivités territoriales deviennent de plus en plus récurrents et atroces. Les dégâts aux cultures causés par le passage du bétail déclenchent le plus souvent les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

« Un projet de construction de points d'abreuvement et d'approvisionnement en fourrages s'arrime bien avec entre autres les orientations stratégiques, politiques

agricoles, de sauvegarde environnementale, d'appui à la sécurité alimentaire et de changement social contribuant à s'affranchir des conflits communautaires ». (M. H., 49 ans, agent agricole, Djidja)

2.1.3. Faible accès des agro éleveurs aux technologies innovantes de production et au matériel de reproduction adapté pour la production du fourrage

Les innovations constituent des inputs à la transition écologique qui vise un effet positif sur l'environnement, une théorie multi niveau et de management stratégique des acteurs. Ceci constitue une approche qui tente d'apporter une réponse en s'appuyant sur le rôle de l'innovation comme vecteur d'une transformation plus large. En effet, continua un autre acteur de la Société Civile :

« Les acteurs qui constituent les bénéficiaires du projet ont la capacité à énoncer et à suivre des règles précises sur le plan environnemental, à s'auto-organiser collectivement autour de problèmes pour participer au développement des solutions novatrices et indispensables pour entraîner des changements qualitatifs ». (Mme R., 39 ans, Société Civile).

Les entretiens qui ont été entrepris dans le cadre de cette recherche, ont permis d'évaluer le niveau d'information de la part des éleveurs de la commune vis-à-vis des différentes actions d'aménagements pastoraux réalisées et de leur maintenance. Il s'avère d'après l'analyse de ces enquêtes, que la majorité des éleveurs au niveau de l'échantillon qui représentent un taux de 96 % (48/50) n'ont pas pu suivre directement sur le terrain les différentes actions d'aménagements pastoraux qui ont touché leur territoire. Cette attitude adoptée par ces derniers a pour conséquence le fait que la période des opérations d'aménagements a coïncidé avec les activités agricoles. Mais ce

qui n'a pas empêché ces éleveurs d'acquérir des informations vis-à-vis du déroulement des aménagements pastoraux au sein de leur commune par différents moyens : les moyens technologiques ayant facilité le contact entre les gens. Cependant,

« Quand il s'agit de l'internet, ce moyen n'est pas très utilisé par nos enquêtés à cause du handicap de la langue, autre que le fon, cette imperfection est fréquente chez les agents économiques analphabètes ou à faible niveau d'instruction qui forment la quasi-totalité de notre échantillon enquêté. Ces moyens sont utilisés parce qu'ils permettent d'éviter les déplacements qui occupent du temps, de matériels (moyens de transport) et génèrent plus de frais en l'occurrence le carburant, en plus de la fatigue après les déplacements ». (Mme H.J., 40 ans, animatrice ONG, Commune de Ouidah).

Néanmoins, d'autres peuvent tirer des informations qui varient quantitativement et qualitativement d'une source à l'autre que ce soit : famille, amis ou marché hebdomadaire, car c'est rare qu'un agent économique de la commune utilise une seule source d'information, toutes les sources pour lui sont exploitées. Certains enquêtés considèrent que le marché hebdomadaire est la source qui peut fournir plus d'informations, car c'est un endroit de rassemblement public qui englobe tous les éleveurs de la région et même ceux venant d'autres contrées. Ces informations livrées par les autres éleveurs ou les membres de la famille sont suffisants aux agents économiques pour suivre le déroulement de l'ensemble des opérations d'aménagement pastoraux dans la région comme s'ils étaient sur terrain à suivre ces dernières par eux-mêmes.

2.1.4. Mise en cause des couloirs de passage

La commune de Djidja étant soumise à une dynamique plus

forte de transhumance, on y note de plus en plus moins d'espace pâturable et de points d'eau naturel avec l'assèchement des marres et rivières du fait des changements climatiques de changements. Les couloirs de passage sont réduits, les aires de pâturage sont désormais occupées par les champs et l'érosion du sol se fait de plus en plus sentir avec une forte dégradation généralisée des terres. L'absence d'aire de pâturage et de point d'eau d'abreuvement aménagés constitue une réalité qui laisse impuissante les communautés et les élus face à une situation de plus en plus dégradantes qui accentue leur vulnérabilité.

« L'une des contraintes majeures qui freinent le développement du système agropastoral ici à Djidja reste et demeure l'alimentation du bétail pendant en toute saison. C'est ce qui justifie l'initiative de construction des points d'abreuvement et de fourrage ». (M.B.N., agent agricole, 51 ans).

Cette initiative, renchérit un autre enquêté « vient combler un vide et contribuer au renforcement de la résilience des éleveurs en réduisant les conflits entre agriculteurs et éleveurs mais surtout les pressions sur les ressources naturelles ». M.T.J, 45 ans, responsable ONG. Les données renseignées sur les retombées montrent qu'il s'agit de l'amélioration des productions de viande et de lait qui pourraient être mis sur le marché local. Ceci pourrait contribuer d'une manière sensible à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations, évitant ainsi les affrontements conflictuels.

2.1.5. Faible Implication des Elus locaux et des collectivités territoriales dans la gestion de la transhumance

Un cadre institutionnel global régit conjointement les interventions du secteur de l'environnement et de l'agriculture. Ce cadre institutionnel constitue, en effet, un creuset privilégié où tous les acteurs impliqués se retrouvent pour échanger et

s'assurer que chacun joue efficacement son rôle pour l'atteinte des objectifs fixés.

Les principaux acteurs identifiés sont catégorisés ainsi comme suit : le Ministère du cadre de Vie et du Développement Durable à travers le FNEC et la Direction Départementale du Cadre de Vie et du Développement Durable (DDCVDD) du Zou-Collines, la Direction Générale pour l'Environnement et le Climat (DGEC) et l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) ; le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche à travers l'Agence Territoriale de Développement Agricole 4 (ATDA4), la Direction de la Production Végétale, l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), la Direction de la Qualité, de l'Innovation et de la Formation Entrepreneuriale (DQIFE) et la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) du zou; les collectivités locales et territoriales (Mairie de Djidja et Préfecture du Zou), les Organisations des Producteurs Agricoles et Agro-éleveurs du Zou ; les Ecoles et Centres de Recherche Universitaires ; les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;les prestataires privés, associations et organisations de la société civile.

A première vue, on en déduit que la gestion de la transhumance dans la commune de Djidja respecte une approche aussi bien communale que territoriale. Certes, à l'opérationnelle, la société civile a pour rôle de déployer une équipe technique légère pour la mise en œuvre des initiatives d'accompagnement avec la participation des communautés et des acteurs au niveau local et territorial. La Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC), quant-à-elle assure le contrôle et le suivi de toutes les activités de développement ayant un impact sur l'environnement y compris la lutte contre toutes les formes de pollution, les nuisances et risques environnementaux, en collaboration avec les structures concernées.

Conformément aux dispositions des textes de lois de la décentralisation dont la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADeC), les communes sont des acteurs importants du développement local. C'est pour cette raison qu'il est pris en compte les priorités de la commune de Djidja, inscrites dans son Plan de Développement Communal (PDC) en cours de mise en œuvre.

Etant donné que les lois sur la décentralisation (loi N°97-029 du 15 janvier 1999) accordent aux communes des compétences en tant que collectivités territoriales décentralisées en matière d'environnement, la Mairie de Djidja est étroitement impliquée dans la mise en œuvre du projet à tous les niveaux car elle a, selon les dispositions des articles 94 de la section III de la même loi, un rôle de veille à la protection des ressources naturelles, notamment des parcours naturels, des sols, de la faune, des ressources hydrauliques des nappes phréatiques tout en contribuant à leur meilleure utilisation. « Nous ne pouvons hélas ! rester en dehors de la mise en œuvre d'un tel projet. Car ce dernier participe effectivement au développement communautaire ». M. H., 57 ans, conseiller communal, Djidja. En outre, les acteurs endogènes ayant une influence avérée en matière de gestion de conflits entre communautés dans la commune de Djidja ne sont quasi pas associés ni à la prévention, ni à la gestion de ces conflits entre éleveurs et agriculteurs.

3. Discussion

Les relations entre agriculteurs et éleveurs, dans ce milieu écologique fortement contraignant, varient selon le cycle des activités agropastorales. Elles sont le plus souvent complémentaires en saison sèche (pacage et fumure des champs par les troupeaux), mais peuvent être conflictuelles en périodes de cultures (M. Tellah *et al.*, 2023).

Ces conflits, en année normale, sont surtout liés à l'accès des éleveurs aux ressources qui leur sont nécessaires en milieu agricole (résidus de cultures, eau, etc.). Il y a des périodes de pointes pour ce genre de conflits, liées aux cycles agricoles : après les premières pluies, et donc les premiers semis, et lors des récoltes, les troupeaux des éleveurs en transhumance vers la zone pastorale ou de retour dans la zone agricole peuvent pénétrer dans les champs et causer des dégâts, d'où des rixes parfois violentes entre agriculteurs et éleveurs (P. Bernabet, 1994, p.259).

En effet, entre les agriculteurs et des éleveurs, les rapports sont concurrentiels. Ils partagent la paternité de conflits associés à divers facteurs. A. K. Komi (2018, pp. 25-26) rappelle ceux essentiels : la fracture relationnelle : des communautés cohabitent dans une absence totale de concertation. Cette position est corroborée par S. Bronkhorst (2012, p.111) qui soutient que la rareté structurelle des ressources résulte de l'établissement d'une législation sur la terre et de l'introduction de l'agriculture mécanisée qui alimentent les conflits. Cela est imputable à un dialogue de sourds, un problème de communication d'ordre linguistique, le foncier : la pression foncière de plus en plus forte et la course à l'espace installent un rapport de compétition, les ressources naturelles : se faisant rares, les acteurs ont des difficultés d'adaptation à cette réalité et de gestion de ces ressources, les nouveaux rapports : les pratiques pastorales et agricoles ont connu des mutations aux effets multiples : dégradation des relations, sédentarisation d'éleveurs, agriculture irriguée de saison sèche, etc.

Conclusion

Le phénomène de la désertification est devenu de nos jours un problème préoccupant. La manifestation de ce phénomène dont

les effets ont été ces dernières années sévèrement accentuées par la sécheresse s'est traduit dans les pays en développement et plus particulièrement ceux d'Afrique par une situation de crise de dépendance sans cesse croissante. C'est le cas de la commune de Djidja au Bénin. Ces effets se sont faits ressentir essentiellement au niveau alimentaire, écologique et socio-économique. La dégradation du milieu steppique s'accélère et le phénomène de désertification et d'ensablement s'observe facilement.

Pour lutter contre ce le phénomène, le Bénin a lancé de nombreux projets notamment dans la commune de Djidja. Mais, elle n'arrive pas à concevoir une politique réelle de développement durable malgré les différentes initiatives d'abreuvement et d'affouragement mises en place. Les projets réalisés n'ont pas eu les effets escomptés à cause de la marginalisation de la participation de la population locale.

Apporter des réponses à cette situation passe nécessairement l'implication des collectivités territoriales et les acteurs locaux dans une logique de responsabilité environnementale et sociale afin d'accompagner les éleveurs à la sédentarisation de leurs troupeaux de bétail avec un accès durable au fourrage et à l'eau de bonne qualité en toute saison. L'élaboration d'une stratégie de développement agropastoral durable intégré dans cette commune, basée sur une mobilisation effective de l'administration, du secteur privé, des organismes collectifs et de la population locale devient indispensable pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

Références bibliographiques

Agossou V., Baltissen G., Savi A. (1998). Prévention de conflits entre agriculteurs et éleveurs : expérience dans quelques villages

du Borgou (Nord-Bénin) , *Bulletin de la Recherche agronomique*, n° 27, p. 28-42.

Bernabet P. (1994). Éleveurs et agriculteurs en Côte d'Ivoire : spécialisation et complémentarité. In Blanc-Parmard C. et Boutrais J. (s.l.d.), *Dynamique des systèmes agraires : à la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, Paris, ORSTOM, p. 259-260.

Bronkhorst S. (2012). Rareté de ressources et conflit entre pasteurs et agriculteurs au Sud-Kordofan, Soudan. Les obstacles à la promotion du pastoralisme comme forme d'adaptation au changement climatique. *Cultures & Conflits*, n° 88, p. 111-132. <https://doi.org/10.4000/conflits.18589>

Catton W., Dunlap R. (1978). Environmental Sociology : A New Paradigm. *The American Sociologist*, Vol. 13(4), p.41-49.

Coates K. D., Canham C. D., Beaudet M., Sachs D. L., Messier C. (2003). Use of a spatially explicit individual-tree model (SORTIE/BC) to explore the implications of patchiness in structurally complex forests. *Forest Ecology and Management*, vol.186,no1-3,p.297-310.

DOI: 10.1016/S0378-1127(03)00301-3

Cohen L., Felson M. (1979). Social Change and Crime Rate Trends: A Routine Activity Approach. *American Sociological Review* 44(4), p.489-510

Faget J. (2013). *Sociologie de la délinquance et de la justice pénale*. Toulouse, Editions érès, 245p.

INSAE. (2016). *Effectifs de la population des villages et quartiers de ville du Bénin*. INSAE, Cotonou, 83 p.

INSAE. (2016). *ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ ET A INDICATEURS MULTIPLES DU BÉNIN (EDS-MICS IV) 2011-2012*. Rapport préliminaire, 34 p.

Komi A. K. (2018). Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l'(in)hospitalité de et pour ce(ux)

qui dérange(nt). *Revue de l'Institut de Sociologie*, N°88, p. 75-96.

Macdonald E., Burgess C. J., Scrimgeour G. J., Boutin S., Reedyk S., Kotak B. 2004. Should riparian buffers be part of forest management based on emulation of natural disturbance? *Forest Ecology and Management*, vol. 187, no 2-3, p. 185-196. DOI: 10.1016/S0378-1127(03)00330-X

Reounodji F. (2000). Dynamique d'occupation de l'espace et de gestion locale des ressources naturelles au Sud-Ouest du Tchad. Le cas du terroir agropastoral de Ngoko, *LRVZ/PRASAC*, N°25, N'Djamena, p.158-178

Rottenburg R. (2008). *Introduction Nomadic-sedentary Relations and Failing State Institutions in Darfur and Kordofan (Sudan)*, Orientwissenschaftliches Zentrum, Martin-Luther Universität Halle-Wittenberg, p.478

Tellah M., Bechir A., Ahourdet B., Gaus C., Mopate Logtene Y. (2023). Impact du balisage des couloirs de transhumance sur l'occurrence des conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources pastorales dans le Département de Biltine, Tchad. *Journal of Animal & Plant Sciences (J.Anim.Plant Sci.)* Vol.55 (2) p.149-178.

Van Den Brink R., Bromley D., Chavas J-P. (1995). The Economics of Caïn and Abel: Agro-Pastoral Property Rights in the Sahel. *The Journal of Development Studies*, n° 31, p. 373-399.